

SÉANCE DU 04 AOÛT 2020

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DESPONT Annie, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, LAFON Joël, MALBY Patrice

Excusé : Mme HOOGENBERG Jacoba

Mme DEN HEIJER Johanna donne pouvoir à M. MALBY Patrice

Secrétaire de séance : M. DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2020

Madame la Maire donne le compte-rendu de la séance du 07 juillet 2020. Il est accepté à l'unanimité des présents.

PERSONNEL MUNICIPAL

Remplacements temporaires

Madame la maire informe les élus que, afin de pallier l'absence d'employés en vacances, elle a signé deux contrats à durée déterminée de 20 heures : un au profit de Mathieu MARTIAL pour le service espaces verts et un au profit de Christine MARNEFF pour le service de ménage.

Avancement

Madame la maire informe les élus que 3 employés bénéficieront cette année d'un avancement d'échelon : Alice BISMES, Véronique COURATIN et Frédéric MAGNAC.

Elle indique par ailleurs qu'Alice BISMES, Frédéric MAGNAC et Christelle TERRIER pourraient passer au grade supérieur. Les élus y sont unanimement favorables pour Alice BISMES et Frédéric MAGNAC.

Annie DESPONT demande si les employés peuvent bénéficier d'avancement d'échelon au choix si leur situation le permet. Une demande sera faite auprès du centre de gestion.

TRAVAUX ET ACHATS

➤ **École** :

Une sonnette doit être posée à l'école. Ludovic BALSE se charge de ce travail.

Le devis de Clean'Heure d'un montant de 260 € HT pour le lavage des vitres est accepté à l'unanimité.

➤ **Voirie** :

L'entreprise Bricnet a commencé le faucardage demandé mais a dû arrêter par manque de matériel conséquent. Elle est depuis bloquée par l'arrêté départemental limitant le travail en milieu forestier pour cause de sécheresse.

Une réunion sera demandée au service de Fumel Vallée du Lot pour préciser la carte des chemins communautaires.

Le muret de soutènement du chemin du Cabès nécessite d'être consolidé sur une dizaine de mètres. Un devis a été demandé à David DENTON.

➤ **Sécurité** :

La pose d'un miroir sera demandée au service départemental des routes pour la sortie du chemin du Cabès et à Fumel Vallée du Lot pour la sortie du chemin de La Valprionde.

➤ **Aspirateur**

Un aspirateur Kobold a été acheté pour un montant de 1 689 € TTC.

➤ **Plancher de la Poste**

Le plancher du bureau de Poste doit être refait. Un devis de 3 715 € a été envoyé par David DENTON pour son remplacement par une dalle carrelée. Deux autres devis seront demandés : un autre pour le même travail et un pour le remplacement par un nouveau plancher en bois.

➤ **Borne d'éclairage**

Le coût du remplacement de la borne d'éclairage endommagée du chemin du lavoir s'élève à 304 € pour la commune.

➤ **Cimetière**

Joël LAFON et Gérard COURATIN travaillent à la réalisation d'un plan pour le nouveau cimetière et pour le piquetage des concessions.

➤ **Salle polyvalente**

Joël LAFON indique que les travaux de réparation de la salle de stockage de la salle polyvalente reprendront le lundi 10 août.

COMPTE RENDUS DE RÉUNIONS

➤ **Associations**

Les associations susceptibles d'organiser des manifestations pendant la période de restrictions sanitaires ont été informées des mesures obligatoires à mettre en place lors des événements.

➤ **Conseil communautaire**

Nadine LAFON et Michel DEBIARD donnent un compte-rendu de la séance du conseil communautaire consacrée au budget.

➤ **SCOVAL**

Annie DESPONT et Marie MARTIAL donnent le compte-rendu de la réunion du SCOVAL. Le budget s'élève à 91 367 €. La répartition des charges est la suivante : 1/3 de la somme répartie entre les 4 communes participantes en part fixe ; 1/3 réparti par nombre d'habitants de chaque commune et 1/3 par nombre d'élève de chaque commune. La participation de Lacapelle-Biron s'élève à 24 654 €, somme à laquelle sont retranchés 16 337 € pour le salaire des employées communales travaillant une partie de leur temps pour le SCOVAL (garderie, surveillance restaurant scolaire...) et les 3 000 € d'aide du conseil régional pour le transport scolaire (rétrocédés au Scoval). Le montant effectif de la part capelaine est donc de 11 080 €.

Le SCOVAL prend en charge 60€ (moyenne par famille) de fourniture scolaire par élève : les entrées à la piscine et les transports pour les déplacements.

Madame le maire informe que les élus de Biron et Vergt de Biron ont entamé une démarche pour que les élèves de leur commune rejoignent le RPI et que leur commune entre au SCOVAL. Si les élus sont unanimement favorables à cette demande, ils jugent que le nouveau fonctionnement est difficile à mettre en œuvre pour la rentrée 2020 – 2021.

➤ **EAU 47**

Une délégation d'élus a reçu des responsables d'EAU 47 pour étudier l'extension du réseau d'assainissement vers Lauzine. Le coût de raccordement pour les foyers concernés s'élèvera à 1 600 € + les frais de branchement de leur maison au réseau collecteur (80€ / m environ). Une enquête sera faite auprès des propriétaires. Les travaux sont prévus en 2021.

Les élus demanderont si une extension est envisageable sur l'avenue Bernard-Palissy sachant que seule une partie de cette rue est à ce jour équipée.

➤ **Installation de la fibre**

Joël LAFON et Ludovic BALSE ont étudié les emplacements d'installation des deux coffrets nécessaires à l'installation de la fibre.

➤ **Qualité de l'air**

Marie MARTIAL informe les élus de la venue de Territoire d'Énergie chargé d'examiner le bâtiment de l'école concernant la qualité de l'air. Une évaluation sera réalisée en septembre. Un dossier devra ensuite être rempli avec les utilisateurs (enseignants et personnel municipal).

Par ailleurs, Territoire d'Énergie propose un concours aux élèves de cycle 3 sur l'énergie du futur. L'information sera communiquée à l'enseignant.

➤ **Syndicat des eaux**

Gérard COURATIN a assisté à la réunion d'installation du syndicat des eaux de la Lémance. Jacques DUBICKI a été réélu à la présidence.

➤ **Chemin de Lavalprionde**

Étienne GILIS, qui demandait à acheter un morceau de chemin public avec Daniel VERGNE, a été reçu en mairie. Il lui a été proposé de procéder à un échange de terrain pour que ledit chemin, que les élus ne veulent pas vendre, ne traverse pas sa cour. Il donnera une réponse.

➤ **Bibliothèque et musée Bernard-Palissy**

Madame la maire propose qu'une commission soit créée pour s'intéresser au fonctionnement de la bibliothèque. Elle sera composée du bureau municipal, d'Annie DESPONT et Agnès DELCOUSTAL. Elle rencontrera prochainement les bénévoles qui assurent son fonctionnement.

De même une commission sera chargée de travailler au fonctionnement du musée Bernard-Palissy. Une réunion d'information des élus aura lieu à la rentrée.

STATIONNEMENT

Une délégation d'élus recevra le 5 août Madame et Monsieur AUGIE ainsi que Monsieur LEURANT pour évoquer le problème du stationnement devant leur maison respective. Les élus ne souhaitent pas que des pots de fleurs soient déposés, comme c'est le cas aujourd'hui, sur l'espace public.

LOGEMENT

Marie MARTIAL indique que plusieurs familles ont demandé à louer dans la commune et qu'à ce jour il n'y a pas de locations correspondant aux demandes. L'aménagement du logement de la Poste sera rapidement étudié pour pouvoir offrir des possibilités le plus rapidement possible.

NUISANCES

Annie DESPONT informe les élus des nuisances importantes causées par des fourmis dans plusieurs maisons du hameau du Boc Laroque. Marie MARTIAL cherchera à contacter un service pouvant indiquer les démarches à suivre pour traiter ce problème.